

CCEV Mag'

Numéro 13- 2^{ème} semestre 2024



DOSSIER :
Le syndicat du bassin du Nahon

ÉDITORIAL

Le mot de la Présidente



J'ai une nouvelle fois le plaisir d'introduire les pages de ce nouveau CCEV Mag'. Comme à notre habitude, vous y découvrirez toute l'actualité de votre communauté de communes, celle de ses acteurs économiques, institutionnels, associatifs.

L'occasion pour nous de mettre en lumière les nombreux services qui vous sont proposés par la CCEV ou ses partenaires, les événements qui se sont déroulés ces derniers mois mais aussi ceux qui jalonnent 2025.

Tout ne peut être présenté dans ces quelques pages. Pourtant, certains dossiers revêtent une importance primordiale pour notre territoire. Il en est ainsi de la vaste étude que la CCEV va lancer aux côtés des communes pour réaliser leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document, qui doit être validé par la Préfecture, a pour but d'identifier les risques et définir les mesures à prendre en termes de gestion des situations de crise. Les événements climatiques récents soulignent toute l'importance du PCS comme maillon local de l'organisation de la sécurité civile. La démarche de préparation collective constitue la force de cet outil. Avec ce dispositif de planification, les maires sont en première ligne pour mettre en place des formations, se doter de modes d'organisation et de moyens humains et techniques pour faire face et éviter de basculer dans une crise comme certaines régions ont pu en connaître.

Autre sujet de préoccupation : les ZAN (Zéro Artificialisation Nette) dont vous avez déjà sûrement entendu parler. En effet, chaque année, la France perd 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sous la pression des activités humaines. Étalement des villes, développement d'infrastructures, bétonisation... L'artificialisation des terres est l'une des causes de la perte de la biodiversité, mais aussi du réchauffement climatique, un sol artificialisé n'absorbant plus de

dioxyde de carbone. Cela pose également la question de l'autonomie alimentaire.

La ZAN est donc une mesure environnementale qui prévoit d'interdire, d'ici à 2050, toute artificialisation nette des sols. Cette posture remet en cause de manière profonde notre approche de l'aménagement du territoire et de son développement. Comment lutter contre la déprise démographique s'il n'est plus possible de construire de nouveaux logements ? Comment offrir de l'emploi à la population s'il n'est plus possible de développer de nouvelles zones d'activités ? Comment améliorer l'offre de services s'il n'est plus possible d'ériger de nouveaux bâtiments ?

Pour répondre à ces questions, il nous faut reformater notre logiciel de pensée et adapter profondément notre action à ces nouvelles contraintes. C'est le sens de l'étude que nous menons actuellement sur la rénovation de l'Espace Gâtines et du Musée de l'Automobile, deux bâtiments particulièrement vétustes et manquant de fonctionnalité. Cette étude de programmation doit permettre de définir les solutions de rénovation pour chacun de ces deux sites, tout en tenant compte des enjeux liés à la sobriété énergétique et foncière. Une fois cette étude réalisée, nous aurons toutes les cartes en main pour définir l'avenir de ces services.

Je pourrais encore discourir longuement sur les réalisations et les projets portés par la CCEV mais je préfère vous laisser les découvrir par vous-même en feuilletant votre magazine.

Il me reste donc à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2025 !

Annick BROSSIER
Présidente de la CCEV
Maire de La Vernelle

SOMMAIRE

1 Votre Communauté de Communes p.4

2 Économie p.6

3 Environnement p.9

4 Tourisme & Culture p.12

5 Services à la population p.15

6 Dossier : le syndicat de bassin du Nahon p.17

7 Zoom sur le CIVAM de Valençay et du Pays de Bazelle p.19

© Présentation du dispositif Micro-Folie - CCEV

Ce magazine est une publication gratuite éditée par la Communauté de Communes Écueillé - Valençay
Siège social : 23, avenue de la Résistance 36600 VALENÇAY

Directrice de la publication : Annick BROSSIER / Responsable de la rédaction : Alice CAILLAT / Réalisation et conception : Éva DARDANT
Sous la responsabilité de Gilles BRANCHOUX

Impression : ALINEA 36 Imprimerie, 3, rue de Rondeau 36000 Châteauroux / Distribution : Groupe LA POSTE et les communes membres
Crédits photos et visuels : CCEV / AJEV / Préfecture de l'Indre / Aurore COQUELLE / CIVAM de Valençay / Pierre HOLLEY /
Didier MALET / Adobe STOCK / Tristan CARATY / Annie CHRETIEN / Françoise CROCHET

Dépôt légal : Février 2019 - ISSN 2650-3166 (imprimé) - ISSN 2650-6084 (web)

Si vous ne recevez pas ce magazine, merci d'envoyer un mail à : lemag@cc-ecueille-valencay.fr
avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale, email...).

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Eva GARNIER vous conseille sur votre gestion des déchets

Recrutée en 2024, **Éva GARNIER** est notre nouvelle Chargée de mission Prévention des déchets et Atlas de la Biodiversité.

Ses missions sont doubles. Elle est présente pour vous accompagner dans la gestion de vos déchets en proposant des actions d'information et de sensibilisation pour améliorer les performances de la collecte sélective, en allant à votre rencontre ou encore en effectuant le suivi des différentes collectes...

Elle est également en charge de l'Atlas de la Biodiversité. Elle organise des événements en lien avec l'Association Indre Nature et effectue le suivi de la collecte des données ainsi que leur remontée.

VOUS SOUHAITEZ LA CONTACTER ?

Tél. 02 54 00 00 20 / 06 86 40 16 45

Email : environnement.ccev@gmail.com



© Éva GARNIER - CCEV

Ludivine LEROY vous accompagne sur le numérique



© Ludivine LEROY - CCEV

Ludivine LEROY a été recrutée en octobre 2024 pour étoffer notre équipe de Conseillers Numériques.

Son rôle est de vous accompagner dans l'utilisation quotidienne des outils numériques tels que l'ordinateur, le smartphone ou encore la tablette. Elle vous aide dans votre envie de devenir autonome dans tous vos usages numériques.

Elle propose des ateliers individuels et collectifs sur des thématiques variées : échanger avec ses proches, apporter des modifications à son CV, commander sur internet, maîtriser les outils bureautiques, créer un album photos sur son smartphone...

Ludivine est présente à l'Espace Gâtines du mardi au samedi.

VOUS SOUHAITEZ LA CONTACTER ?

Tél. 02 54 00 07 68

Email : ludivine.leroy@cc-ecueille-valencay.fr

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Préfet de l'Indre en visite à l'Abattoir et à l'Espace Gâtines



© Annick BROSSIER, Thibault LANXADE et Claude DOUCET
- Préfecture de l'Indre

Le 26 septembre dernier, le Préfet de l'Indre, **Thibault LANXADE**, était en visite dans deux services de la CCEV en présence d'**Annick BROSSIER**, Présidente de la CCEV.

Dans un premier temps, il a visité l'abattoir guidé par Jonathan MARY, l'un des responsables de production, avec qui il a échangé sur l'outil de travail et ses enjeux.

Il s'est ensuite rendu au sein de l'Espace Gâtines où il a visité les locaux et a pu rencontrer l'équipe. Il a discuté plus particulièrement avec les Conseillères France Services sur leur quotidien et les accompagnements réalisés auprès des usagers (5 500 en 2023 et près de 6 500 en 2024).

Un temps privilégié d'échanges qui permet aux services de la CCEV de présenter leurs actions.

Suivez nos actualités !

La CCEV s'est équipée de **PanneauPocket**, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de vous.

L'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Toujours présent sur votre téléphone mais aussi sur votre tablette, PanneauPocket est accessible également depuis votre ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La CCEV diffuse des actualités concernant l'animation du territoire et des infos pratiques (ateliers numériques, horaires et fermetures exceptionnelles de la déchetterie, passage de la collecte d'ordures ménagères, horaires des lieux d'intérêt public...).

**Ajoutez-nous vite dans vos favoris !
(CC - Écueillé - Valençay)**



Les informations et alertes de la Communauté de Communes sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ



- 1** Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2** Recherchez ensuite sur PanneauPocket : "CC Ecueillé-Valençay" ou 36600 ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3** Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



 Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Une seconde vie pour La Belle Époque

LA BELLE ÉPOQUE

Après 13 ans d'activité, **Chantal et Denis CONCEIÇÃO** ont vendu leur affaire pour profiter d'une retraite bien méritée.

La Belle Époque a donc un repreneur qui se nomme **Yoann POITOU**. Depuis le 4 novembre, le nouveau patron et son équipe accueillent leurs clients au bar et en salle.

Aux fourneaux, le chef a l'ambition de poursuivre l'excellent travail accompli par le couple de restaurateurs en ajoutant sa touche personnelle. Le restaurant propose une cuisine du midi en semaine avec un menu du jour composé à partir de produits frais. L'établissement a la capacité d'accueillir 60 couverts.

Pour accompagner durablement le projet de reprise, la commune d'Écueillé va se rendre propriétaire des murs et envisagera quelques travaux d'aménagements pour rénover le local.

La Belle Époque poursuit son chemin...



© Yoann POITOU - CCEV

Adresse : 34, rue du 11 Novembre
36240 ÉCUEILLÉ

Tél. 02 54 05 19 73 / 06 62 98 91 24

Email : labellepoque36240@gmail.com

Un nouveau venu à Gehée

LA P'TITE CRÊPE

Depuis début septembre, Gehée accueille un nouveau commerce dans ses murs : La P'tite Crêpe.

À la tête de cet établissement de restauration, **Philippe FAGUET** se lance dans un nouveau projet qui lui tenait à cœur.

En cuisine, à l'accueil et au service, Philippe se multiplie pour recevoir et satisfaire ses clients avec, bien entendu, une carte de galettes, salades et crêpes, un menu du jour le midi en semaine, une journée burger/frites (le mercredi sur réservation) et des possibilités de plats à emporter (mardi et mercredi soir sur réservation). Les producteurs sont essentiellement locaux. La salle du restaurant, lieu convivial, dispose de 14 couverts.

Envie de déjeuner ou dîner sur place ? d'emporter ? N'hésitez pas à le contacter !



© Philippe FAGUET - CCEV

Adresse : Place de l'Église 36240 GEHÉE

Tél. 06 63 27 53 93

Horaires d'ouverture : ouvert du mardi au jeudi de 12h à 14h et vendredi et samedi de 12h à 14h et de 18h à 21h



Une reprise très attendue...

PÂTISSERIE D.H

La valeur n'attend pas le nombre des années ! **Damien HEBERT** et sa compagne, **Apolline GIRAULT**, âgés chacun de 21 ans, en sont de bons exemples.

Depuis le 18 septembre, ces 2 jeunes pâtisseries - chocolatiers - confiseurs, originaires de la région Centre-Val de Loire, ont repris, avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme, un commerce historique et chargé d'histoire au cœur de Valençay. Avant ouverture, la boutique, aujourd'hui baptisée "Pâtisserie D.H", a bénéficié de travaux d'aménagements et d'équipements de nouveaux matériels. Présente à l'origine de leur projet, la CCEV continue de les accompagner dans leur parcours de création et de développement.

Passionnés par leur métier, Damien et Apolline s'activent pour proposer une fabrication maison de viennoiseries, pâtisseries, sandwiches et produits salés, spécialités berrichonnes, chocolats... en privilégiant des producteurs locaux et des produits d'excellence.

La boulangerie n'est pas oubliée et, pour répondre à un besoin primordial, des centaines de baguettes sortent quotidiennement des fours. La clientèle et le succès sont au rendez-vous.

Leur prochain défi ? Étoffer rapidement leur équipe en recrutant un boulanger, une vendeuse, des apprentis... pour encore plus de satisfaction.



© Damien HEBERT et Apolline GIRAULT - CCEV

Adresse : 21, rue du Château 36600 VALENÇAY

Tél. 02 54 00 31 73

Email : patisseriedh@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Du mercredi au dimanche
de 7h30 à 13h et de 15h à 19h



Notre service Dév éco vous accompagne

Notre service de Développement économique vous accompagne dans tous vos projets. Que vous souhaitiez créer, développer ou encore reprendre une entreprise, nous sommes à votre écoute et sommes en capacité de vous accompagner techniquement sur différents sujets : recherche de bâtiment ou terrain, accompagnement technique, recherche de financements, etc.

Service Dév Éco
Jean-François CLO

Tél. 02 54 00 34 57
07 87 78 85 44

Email : economie.ccev@gmail.com

Façonner l'acier... notre rencontre avec Les Forges du Bas-Berry

Installé devant sa forge, **Tristan CARATY** façonne et assemble l'acier pour donner vie à une pièce d'escalier. L'artisan est loquace et nous raconte son parcours et son métier.

La passion s'est manifestée à la sortie du collège après l'obtention d'un CAP métallerie à Blois. L'envie de découvrir et de progresser l'a conduit à suivre un chemin sur lequel il a croisé des Compagnons. Des expériences chez différents employeurs ont conforté son savoir-faire et un jour, en 2015, il a décidé de voler de ses propres ailes.

Les Forges du Bas Berry étaient nées et la nouvelle entreprise choisissait Écueillé comme terre d'adoption. Pour se faire connaître, Tristan **CARATY** a profité de salons et d'expositions pour faire la démonstration de son talent devant une forge et conquérir, petit à petit, une clientèle sensible aux créations sur-mesure.



© Tristan CARATY & Damien THEBAULT - CCEV

Chaque projet est unique. Le forgeron écoute son client et matérialise les envies par un dessin d'art à taille réelle pour visualiser la réalisation dans son emprise et son environnement. Une fois le dessin présenté, il peut être retouché ou modifié à la convenance du client pour aboutir à un modèle final. Un choix de finitions peut s'appliquer sur le métal pour lui donner un aspect vieilli, rouillé, mât... Enseignes, escaliers, garde-corps, marquises, verrières, portails... les demandes formulées par des

particuliers ou des collectivités sont nombreuses et variées.

À l'écoute des clients, l'entreprise continue de grandir et relève de nouveaux défis. Dans les locaux existants, l'atelier de forge et un nouvel atelier menuiserie bois vont être respectivement rénovés et aménagés. Pour mêler travail de l'acier et du bois, **Tristan CARATY** développe, dans ses murs, un partenariat avec **Damien THEBAULT**, menuisier spécialiste de l'escalier.

Pour pousser l'esprit créatif, les murs vont prochainement accueillir **Antoinette CHEVRIER**. Sous l'enseigne "Aux pénates de Toni", un espace sera dédié à l'exposition et la vente d'objets décoratifs à base de nacre et de bois flotté.

Les Forges du Bas Berry se dessinent un bel avenir.



© Tristan CARATY



© Tristan CARATY

CONTACTS :

Les Forges du Bas Berry / Ferronnerie d'Art
14, rue Capitaine André Colomb 36240 ÉCUEILLÉ
Tél. 06 33 31 42 64
Email : lesforgesdubasberry@gmail.com
lesforgesdubasberry.jimdofree.com



Gestion des déchets
Flavie DAVID

Tél. 02 54 00 00 20
Email : mission@ccev.fr

Les consignes à respecter en déchetteries

Comme vous le savez, les déchetteries jouent un rôle crucial dans la gestion des déchets, permettant de recycler et de valoriser une grande variété de matériaux. Nous vous guidons dans les bonnes pratiques à adopter.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE TRIER ?

- Le recyclage permet de réduire la consommation de matières premières. En triant correctement les déchets, il est possible de réutiliser la matière pour fabriquer de nouveaux objets et ainsi limiter l'extraction de nouvelles ressources.

On préserve collectivement les ressources naturelles !

- En triant nos déchets, nous diminuons la quantité de déchets envoyés en décharge au profit de filières du recyclage.

On réduit ensemble les déchets destinés à l'enfouissement !

- Un bon tri limite la pollution ! En effet s'ils ne sont pas correctement triés, ils peuvent contaminer le sol et les eaux. En les apportant à la déchetterie, nous garantissons leur traitement approprié.

On protège ainsi l'environnement !

COMMENT TRIER SES DÉCHETS EN DÉCHETTERIE ?

- Connaître les types de déchets : avant de vous rendre en déchetterie, il est essentiel de savoir quels types de déchets vous pouvez y déposer. Si vous avez un doute, appelez-nous.

- Préparer ses déchets : au moment du chargement de votre véhicule à votre domicile, veillez à regrouper les déchets par type de bennes. Vous gagnerez du temps, et sur place, l'aide du gardien sera plus efficace !

- Se renseigner sur les conditions d'ouvertures : les horaires ne changent pas mais il arrive, pour des

raisons diverses, que les déchetteries soient fermées. Vous pouvez vous en assurer en vérifiant les informations sur le site internet de la CCEV, notre page Facebook ou encore sur notre Panneau Pocket dédié !

À SAVOIR :

- L'accès aux deux déchetteries est réservé aux habitants de la Communauté de Communes Écueillé - Valençay.

- L'accès est gratuit mais limité à 4m³ par jour. En cas d'apport exceptionnel, contactez le gardien en amont pour vous assurer de la place disponible dans nos contenants.

- La récupération dans les bennes est strictement interdite.

- L'apport d'ordures ménagères, d'emballages et papier est interdite.

DÉCHETTERIE DE HEUGNES

Le Féronçais - Route de Pellevoisin 07 70 07 39 93		
Lundi	9h - 12h	Fermée
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h

DÉCHETTERIE DE VALENÇAY

Les Portes - Route de Luçay-le-Mâle 06 08 89 81 30		
Lundi	Fermée	14h - 17h
Mardi	10h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Vendredi	Fermée	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h

Ce que nous acceptons en déchetteries



CARTONS

Gros cartons marrons secs, vidés et pliés

✓ Triés puis transformés en pâte à papier pour devenir de nouveaux journaux ou cartons



MÉTAUX

Ferraille, câbles, grillage, casseroles ou déchets constitués principalement de métal

✓ Triés puis valorisés en matières secondaires pour devenir de nouveaux objets



BOIS

Poutres, palettes, cagettes, portes sans vitrage, bois peints vernis traités, aggro (MDF et isorel interdit)

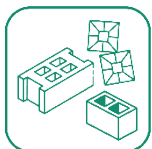
✓ Triés et broyés pour devenir des panneaux de particules



VÉGÉTAUX

Tontes, branchages d'un diamètre inférieur à 15 cm, feuilles, tailles, fleurs et plantes

✓ Broyés, mis en tas, arrosés, retournés, criblés pour devenir du compost normé. La partie bois est transformée pour une chaufferie biomasse locale



GRAVATS INERTES

Pierres, béton, terre, briques, vaisselle cassée, carrelage, parpaings, sanitaires

✓ Enfouis dans une installation de stockage pour déchets non dangereux



ENCOMBRANTS

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Déchets qui ne sont pas recyclés via les autres bennes : isolants, placo, revêtement de sol, polystyrène...

✓ Enfouis dans une installation de stockage pour déchets non dangereux



MAISON-JARDIN

Mobilier intérieur et extérieur : canapés, tapis, stores, meubles, tables, etc.

Bricolage et jardinage : caisses à outils, seaux, tuyaux d'arrosage, etc.

Literie : Cadres de lit, matelas, couettes, oreillers, sommiers, etc.

Jouets : jeux extérieurs, véhicules à pédales, trotteurs, jeux non électriques

✓ Triés par matière puis réemployés ou recyclés



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)

Produits chimiques et leurs contenants, même vides (peintures, produits de jardin, insecticides, produits de piscine, produits pour véhicules)

✓ Valorisés pour produire du chauffage, de l'électricité ou un combustible de substitution



TEXTILES

Linge, chaussures... même usagés (attention ils doivent être secs !)

✓ Triés puis revendus, ou plus généralement effilochés et transformés en fibres ou isolants thermiques, acoustiques



APPAREILS ÉLECTRIQUES

Déchets électriques et électroniques : électroménager, informatique, écrans, téléphonie... ainsi que tout autre objet fonctionnant à pile ou sur secteur.

✓ Nettoyés, rénovés et réparés pour être remis en circulation. Le matériel non réparable est valorisé en nouvelles matières premières.

Et aussi :



HUILES ALIMENTAIRES



PILES ET BATTERIES



HUILES DE VIDANGE



CARTOUCHES ENCRE



RADIOGRAPHIE



AMPOULES / Néons

Atlas de la Biodiversité : où en sommes-nous ?

Depuis début 2024, la CCEV réalise un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) à l'échelle de 5 communes : Fontguenand, La Vernelle, Valençay, Veuil et Vicq-sur-Nahon. Financé par l'**Office Français de la Biodiversité**, il permet d'inventorier la flore, la faune et les milieux naturels. Cette connaissance naturaliste est essentielle pour intégrer les enjeux de biodiversité dans les décisions d'aménagements.

RETOUR SUR CETTE 1^{ÈRE} ANNÉE

Ce vaste travail d'identification et de valorisation est réalisé en partenariat avec l'association **Indre Nature**. Cet organisme naturaliste a organisé, sur le territoire de la CCEV depuis mars 2024, 16 animations thématiques pour découvrir les mares, les chauves-souris, les oiseaux migrateurs, les orchidées et d'autres espèces remarquables.

De juin à octobre, une exposition photos itinérante "M'avez-vous vu ?" a circulé sur les 5 communes. Elle a mis en avant 22 espèces remarquables susceptibles d'être observées sur notre territoire. Les habitants de la CCEV ont pu restituer le fruit de leurs observations ainsi que les enfants des écoles qui ont pris part à cet inventaire.

D'autres activités sont d'ores et déjà prévues pour 2025. Grâce à votre contribution, les données collectées sont utilisées pour créer une cartographie détaillée des espèces présentes. Ces informations sont consultables sur le site *Obs'Indre*, offrant ainsi une ressource accessible à tous pour suivre l'évolution de la biodiversité locale.

PROJET 2025 : APPEL À PROJET POUR UNE 2^{NDE} PHASE

Pour poursuivre cette initiative, une seconde phase d'inventaire débutera en 2025. Elle s'étendra au Sud-Est du territoire, incluant Langé, Jeu-Maloches, Gehée, Selles-sur-Nahon, Frédille, Pellevoisin et Villegouin.

PARTICIPEZ À L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ AVEC NOUS

Que vous soyez passionné de nature ou simple curieux, l'ABC est ouvert à tous ! Chaque donnée faunistique et floristique recueillie est essentielle pour améliorer la compréhension de la biodiversité locale et pour assurer une gestion durable de notre territoire. Rejoignez-nous pour contribuer à cet effort collectif :

Tél. 06 86 40 16 45 / environnement.ccev@gmail.com



© Animation par Indre Nature le 27 mai 2024 à Veuil - Françoise CROCHET

De nouveaux cycles de Conversations Carbone en 2025

Dans la continuité du projet #LifeLet'sGo4Climate, la Région Centre-Val de Loire et la Communauté de Communes Écueillé – Valençay proposent des cycles de Conversation Carbone ! Mais qu'est-ce que c'est ? C'est une méthode innovante et reconnue d'accompagnement au changement en groupe de 5 à 10 personnes, qui permet le cheminement individuel vers un mode de vie plus sobre en carbone (moins émetteur en gaz à effet de serre) en abordant différentes thématiques : alimentation, logement, mobilité... Un cycle de conversation carbone comprend 6 ateliers de 2 heures organisés sur 4 mois. Les ateliers participatifs combinent données factuelles, discussions et activités de groupe, en binôme ou chez soi. Elles offrent un espace de respect, de soutien et d'écoute qui permet d'explorer les émotions liées au changement climatique, de traverser les résistances, de façon à inscrire le changement dans la durée. 3 groupes de 5 personnes y ont déjà participé en 2024. Nous avons le plaisir de vous annoncer que de nouveaux cycles seront programmés pour 2025. Vous souhaitez participer ? Contactez-nous : Tél. 02 54 00 32 38 / Email : accueil@ccev.fr

Une nouvelle saison touristique haute en couleurs !

Au palais princier...

Le Château de Valençay ouvrira ses portes du samedi 29 mars 2025 au dimanche 4 janvier 2026 avec pour thématique **"La vie de Château, la vie au Château"**.

Le fil rouge de cette nouvelle saison ? Une exposition sur la famille d'architectes départementaux les *Dauvergne* et leur rôle comme "intendant(s) du domaine". Une formidable exposition pour découvrir le Château à toutes les périodes et à travers le prisme de tous ses occupants !

Évidemment les équipes du château vous concoctent également toute une série d'événements : bal du prince, château de la fleur française, week-end de la cour impériale, salon du livre gourmand, fête de la chasse, visites nocturnes... sans oublier les brunchs, chasse aux œufs, trophée de montgolfières, soirée électro ou encore concerts !

En tant qu'habitant de la CCEV, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel d'entrée au Château, alors profitez-en !

**Tél 02 54 00 10 66 / accueil@chateau-valencay.fr
www.chateau-valencay.fr**



© Vue aérienne Château de Valençay - Pierre HOLLEY

Sur les rails...

Le Train du Bas-Berry fera circuler ses wagons du 6 juillet à mi-septembre les mercredis, vendredis et dimanches en juillet et août ainsi que les dimanches en septembre. Plusieurs trains à thèmes seront organisés : train de la chasse aux œufs, train de la fête des mères, Journées Européennes du Patrimoine, le train du Père Noël, etc.

Le vélorail de Valençay vous emmène en balade dès le printemps :

- du samedi 5 avril au dimanche 4 mai 2025, les mercredis, vendredis et dimanches
- lors du pont de l'Ascension : tous les jours du mercredi 28 mai au dimanche 1^{er} juin
- lors du week-end de la Pentecôte : du samedi 7 juin au lundi 9 juin
- du samedi 5 juillet au dimanche 31 août

Ils vous proposeront également le Vélotrail (Vélorail + Train) : tous les dimanches du 13 juillet au 17 août.

Train : <https://traintouristiquedubasberry.com>

Vélorail : <https://velorail-de-valencay.jimdosite.com>



© Vélotrail - SABA

En voiture...

Le Musée de l'Automobile ouvrira ses portes du samedi 29 mars au mercredi 11 novembre 2025 avec pour thématique **"Les coupés et les cabriolets"**.

Comme chaque année, l'AMAV (Association Les Amis du Musée de l'Automobile) vous proposera une série de rassemblements automobiles les 1^{er} dimanches du mois et vous accueillera le 1^{er} mai 2025 pour un grand rassemblement auto & moto.

Le Musée de l'Automobile se dote également d'un nouveau site internet et vous permet d'acheter vos billets en ligne !

Comme pour le Château, en tant qu'habitant de la CCEV, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel d'entrée au Musée. Alors on vous attend !

Tél 02 54 00 07 74 / musee.auto@ccev.fr

www.musee-auto-valencay.fr



© Bugatti présente au Musée - CCEV

La nouvelle Destination touristique en ordre de marche...

La nouvelle destination **VALENÇAY BERRY-VAL DE LOIRE**, lancée officiellement le 29 mars 2024, rapproche et fédère en matière de tourisme les 4 Communautés de Communes que sont *Charbris-Pays de Bazelle*, *Châtillonnais-en-Berry*, *Lévroux-Boischaut-Champagne* et *Écueillé-Valençay*. Gilles BRANCHOUX, Vice-Président de la CCEV en charge du Tourisme et Président bénévole de l'Association "Office de Tourisme" précise les modifications qu'impose cette nouvelle organisation :

Depuis le 1^{er} novembre 2024, les agents de l'Office de Tourisme du Pays de Valençay sont désormais des agents publics du Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry. L'association actuelle "Office de Tourisme du Pays de Valençay", jusqu'alors gestionnaire de la structure, continuera d'organiser des événements pour accompagner et renforcer les actions menées pour promouvoir la destination.

IMPORTANT : Les prestataires touristiques (hébergeurs, responsables de sites à vocation culturelle et touristique, artisans et producteurs, restaurateurs, etc.) qui adhéraient à l'Association "Office de Tourisme du Pays de Valençay" devront adhérer à la nouvelle destination dès 2025.

NOUVEAUTÉ : Un nouveau site internet présentant la destination est désormais en ligne. Une belle vitrine pour toujours plus d'attractivité.

Découvrez-le : www.valencayberryvaldeloire.fr

**ADHÉREZ À LA DESTINATION EN 2025 !
POUR LES LOCAUX** (siège social sur le territoire du Pays de Valençay en Berry)

OFFRE PARTENAIRE :

- Mise en lumière sur le site internet de la destination grâce à une présentation détaillée et accompagnée d'un maximum de 10 photos.

COÛTS : Artisan, producteur, commerçant de produits locaux : 30 € / Restaurateur : 40 € / Hébergeur : 40 € / Site de loisirs et de culture : 60 €

OFFRE PARTENAIRE ENGAGÉ :

- Mise en lumière sur le site internet de la destination grâce à une présentation détaillée et accompagnée d'un maximum de 10 photos

- 1 référencement sur le Guide pratique de la destination

- Participation à 2 journées prestataires au cours de l'année

- Mise en avant de votre actualité sur la page Instagram de la destination

- Possibilité d'achat d'encarts publicitaires sur le Guide touristique de la destination

COÛTS : Artisan, producteur, commerçant de produits locaux : 60 € / Restaurateur : 70 € / Hébergeur : 70 € / Site de loisirs et de culture : 90 €

TOURISME & CULTURE



Médiateur culturel
Jordan CHAILLOU

Tél. 06 77 06 75 27
Email : artsenfolie36600@gmail.com

Arts en Folie a été inauguré !

Le 8 octobre dernier se déroulait l'inauguration officielle de la Micro-Folie **Arts en Folie** au sein de la Médiathèque d'Écueillé. **Annick BROSSIER**, Présidente de la Communauté de Communes Écueillé - Valençay, a procédé à l'inauguration de ce musée numérique parrainé par le Parc de la Villette, en présence de Madame **Hassina TACHOUAFT**, représentante de la Préfecture de l'Indre, et Monsieur **Benoît LECERF**, représentant de la DRAC Centre-Val de Loire.



© Benoît LECERF, Hassina TACHOUAFT & Annick BROSSIER - CCEV

Devant une assemblée nombreuse, **Annick BROSSIER** a rappelé que "Culture et territoire très ruraux étaient jusqu'à présent deux pôles qui s'opposaient". "Étaient" car depuis 2015, la CCEV a mis en place une véritable politique culturelle (création du collectif Arts en Communes, soutien aux événements culturels des communes et associations, développement du réseau de lecture publique, etc.). La Micro-Folie **Arts en Folie** en est un bel exemple.

Grâce aux collections numérisées de 12 Musées nationaux, parmi lesquels le Louvre, le Musée du Quai Branly, le Château de Versailles ou encore la Philharmonie de Paris, ce sont désormais plus de 5 000 œuvres rendues accessibles à tous les habitants.

Jordan CHAILLOU, notre médiateur culturel, vous fait découvrir l'art et l'histoire au travers de différentes propositions : musée numérique, réalité virtuelle, jeux de société ou encore ateliers créatifs !

Arts en Folie est actuellement à la Médiathèque d'Écueillé jusqu'au 21 décembre inclus. Les prochaines communes qui accueilleront **Arts en Folie** sont : La Vernelle (mutualisée avec Fontguenand), Heugnes (mutualisée avec Jeu-Maloches), Villentrois - Faverolles-en-Berry (mutualisée avec Lye). Le programme est en cours de construction, n'hésitez pas à contacter Jordan pour plus d'informations !

Insolite...

En 1876, une jeune femme du nom d'Estelle Faguette aurait reçu la visite de la Vierge Marie à plusieurs reprises dans le sanctuaire de la commune de Pellevoisin.

Depuis le 22 août 2024, l'Église a donné son accord pour la reconnaissance de ces apparitions sous la forme de dévotion à Notre-Dame-de-la-Miséricorde de Pellevoisin.

On se prête à imaginer que de nombreux touristes pourraient être attirés par la découverte de ce Lourdes berrichon... Affaire à suivre.

Lutter contre la précarité alimentaire : 2 services à votre disposition

Le constat est sans appel... 9,3 millions de français vivent sous le seuil de pauvreté, soit 14,7 % de la population française (INSEE 2019). Selon le site internet de la Banque Alimentaire, **"l'aide alimentaire en France concerne 7 millions de personnes"**. Pour lutter contre cette précarité, il existe 2 dispositifs sur notre territoire :

- l'Épicerie solidaire à Écueillé : d'avril à novembre,
- la Banque Alimentaire à Valençay : de novembre à avril.

Pour bénéficier de l'aide alimentaire, il suffit de prendre rendez-vous avec une Assistante sociale ou passer par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de votre commune. Suite à ce rendez-vous, vous serez ou non reconnu comme éligible. Des commissions d'agrément se réunissent régulièrement pour statuer sur les dossiers en cours.

ÉPICERIE SOLIDAIRE «L'ÉPICERIE DU COIN»

Les épiceries solidaires se présentent comme des commerces de proximité classique. Elles proposent une offre alimentaire diversifiée et de qualité, qui permet l'accès à des produits frais, notamment des fruits et légumes pour des personnes ayant des difficultés économiques. Les épiceries solidaires sont aussi des lieux d'accueil et d'échanges, elles organisent régulièrement des activités pour leurs clients bénéficiaires. Elles fonctionnent, grâce à l'implication d'une douzaine de bénévoles et accompagnent entre 10 et 15 personnes par semaine.



© L'Épicerie du Coin - Annie CHRETIEN

L'épicerie solidaire située à Écueillé est ouverte depuis le 4 avril 2024. Ses locaux sont mis à disposition par la CCEV et se situent à l'arrière de la Mairie d'Écueillé.

Distribution : tous les jeudis de 15h à 17h

BANQUE ALIMENTAIRE

Les Banques Alimentaires sont le 1^{er} réseau d'aide alimentaire en France. Ce réseau est composé de 79 Banques Alimentaires et de 31 antennes regroupées au sein d'une Fédération qui couvre le territoire français et les territoires d'Outre-Mer.

Lors de la création des Banques Alimentaires en 1984, l'idée d'origine du fondateur était une association sans but lucratif. 40 ans plus tard, la gratuité est toujours un principe fondateur. Cela signifie que les produits donnés sont gratuits tout comme le travail réalisé par les bénévoles.

Elles distribuent les denrées à un réseau de plus de 6 000 associations, épiceries sociales et Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Elles préparent les denrées pour les associations selon le mode d'accompagnement alimentaire pratiqué (colis, panier repas, etc.). Par exemple :

- les épiceries sociales proposent l'achat de denrées (les bénéficiaires ne doivent pas payer plus de 10 % du prix du produit). Les Banques Alimentaires sont associées à plus de 800 épiceries sociales.
- les colis parent au plus urgent : c'est souvent le début d'un contact avec les personnes les plus démunies. Les associations peuvent ensuite les orienter vers des structures adaptées.
- les repas partagés : c'est une source de convivialité où les bénéficiaires redécouvrent parfois des règles de vie comme le "bien-manger".

La distribution de la Banque Alimentaire s'effectue dans la Halle au Blé à Valençay.

Distribution : tous les 15 jours à partir du 14 novembre et jusqu'au 17 avril 2025 à partir de 14h30 jusqu'à 15h

SERVICES À LA POPULATION



© Rallye des 4^{èmes} - AJEV

Animatrice AJEV
Julie CHATEAU

Tél. 06 07 60 92 14

Email : ajevfol36@gmail.com

Nouvelle édition réussie pour le rallye des 4^{èmes} !

À l'initiative de Julie CHÂTEAU, animatrice de l'AJEV (Accueil Jeunes Écueillé - Valençay), et avec l'appui de la CCEV, la seconde édition du rallye des classes de 4^{èmes} a rassemblé, vendredi 4 octobre, 75 élèves des collèges d'Écueillé et de Valençay et une sélection de partenaires dans le cadre magnifique des jardins du Château de Valençay.

L'occasion pour ces collégiens de découvrir, au travers d'un parcours ludique et éducatif, une quinzaine d'acteurs engagés sur notre territoire communautaire portant des thèmes variés comme l'environnement, la culture, l'orientation professionnelle et l'insertion, la vie associative et sportive, le fonctionnement d'une collectivité...

Cette journée a été unanimement qualifiée de succès par les participants. Le lieu et les conditions d'accueil y ont fortement contribué. Pour rendre ce moment encore plus mémorable, les élèves ont bénéficié, après l'animation, d'une visite du Château. Rendez-vous en 2025 !

France Services s'engage pour lutter contre le cancer du sein

La MSA Berry Touraine a souhaité s'inscrire pleinement dans le cadre de la campagne "Octobre rose" pour le dépistage du cancer du sein. L'équipe France Services à Valençay s'est emparée du sujet avec beaucoup d'engagement et a construit, avec ses partenaires dont la CCEV, un bel événement baptisé "**Sein-plement Femme**".

Mardi 1^{er} octobre, l'Espace Gâtines à Valençay s'est ainsi transformé en un lieu de consultations, d'informations et d'échanges.

Des professionnels de l'accompagnement et de la santé se sont mobilisés pour offrir aux nombreux visiteurs, du conseil et de la détente. Un mini marché gourmand animé par des productrices locales

et une exposition photos "Portraits de femmes agricultrices" réalisée par des enfants du territoire complétaient parfaitement cette animation.

Un beau succès pour cette journée sur le thème "Prévenir et guérir", riche de rencontres et de partages !



© Événement Sein-plement femme - Didier MALET

France Services

Tél. 02 54 29 46 36

Email : valencay@france-services.gouv.fr

DOSSIER : Le syndicat du bassin du Nahon

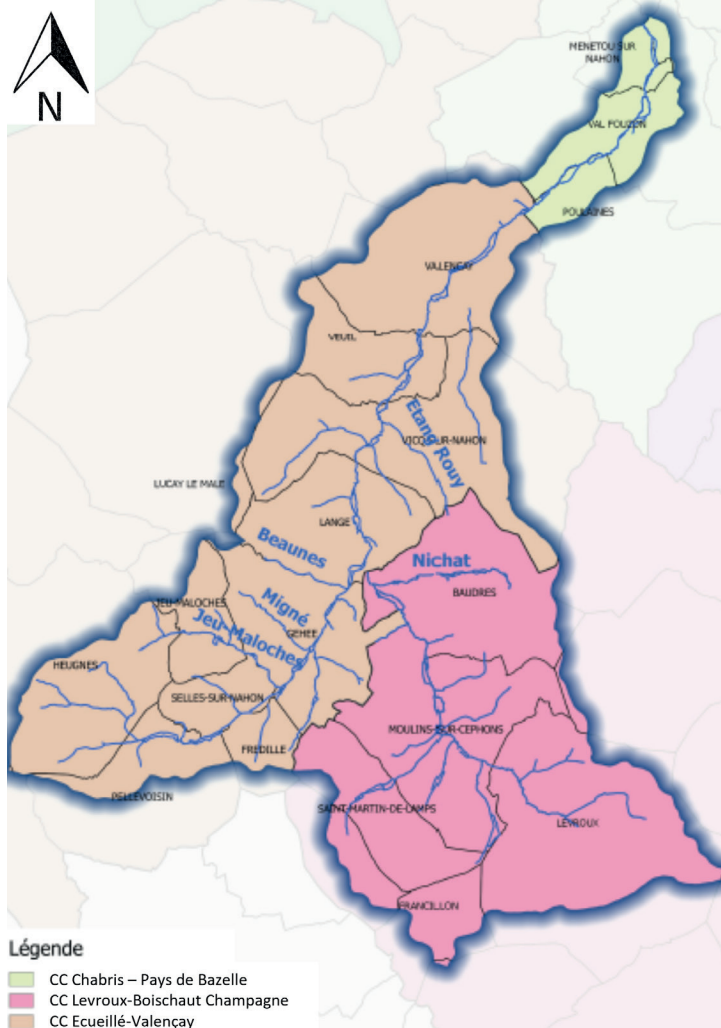
Carte d'identité

Périmètre de compétence : 307 km²

- Bassin versant du Nahon
- Linéaire de cours d'eau : 200 km de rivières dont 66 km pour le Nahon et 19 km pour la Céphons
- Représentants : 25 délégués titulaires (14 pour la CCEV)

Quelles sont ses compétences ?

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal ou à ce plan d'eau,
- La défense contre les inondations,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines,
- L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants,
- L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion, de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques...



Légende

- CC Chabris – Pays de Bazelle
- CC Levroux-Boischaut Champagne
- CC Ecuillé-Valençay

Contacts :

Tél. 02 54 00 32 17

Email : contratbassinfouzon@paysvalencayenberry.com



Comment est-il financé ?

Chaque année, le Syndicat met ses membres à contribution (les EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale = les Communautés de Communes) pour fonctionner et exercer ses missions.

Pour se financer, les EPCI peuvent mobiliser leurs fonds propres mais également mettre en place une fiscalité par l'intermédiaire de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Les syndicats ne peuvent eux-mêmes prélever cette taxe. Il revient à l'EPCI de la percevoir pour leur compte et de la reverser. Ainsi 100 % de la GEMAPI sont redirigés vers ces structures. Par ailleurs, le Syndicat dispose d'autres partenaires (Agence de l'eau, Région, Fédération de Pêche, Europe) pour l'aider à supporter financièrement certains projets.

À la rencontre de Joël RÉTY

Président du Syndicat mixte du bassin du Nahon



POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE LA CRÉATION DU SYNDICAT ?

Le syndicat a été créé à l'initiative de Max HYMANS, alors Maire de la commune de Valençay. En effet, il a souhaité la création de ce syndicat puisqu'auparavant il n'y en avait pas et qu'il incombait à chaque commune de réaliser les travaux sur ses propres parties de rivières. La création du syndicat permettrait alors d'obtenir des aides et de réaliser des travaux plus importants. Il a ainsi été créé dans les années 1950. Le 1^{er} Président a été Max Hymans, puis Maurice PAIROUX et Georges COUET. Quant à moi, j'en suis le Président depuis septembre 1989.

À la suite de la création du Syndicat, la Céphons est venue s'ajouter.

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUEL EST LE RÔLE DU SYNDICAT ?

Notre rôle est d'assurer une gestion cohérente de la ressource en eau et de restaurer les rivières. Les travaux réalisés par le syndicat ont pour vocation l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Il regroupe 20 communes appartenant à 3 communautés de communes et est composé de 25 délégués titulaires dont 1 Président et 4 Vice-Présidents. La secrétaire actuelle est Alexandra DREUX, également secrétaire de la Mairie de Gehée. Les communauté de communes en sont membres dès lors qu'elles ont un ruisseau ou un cours d'eau sur l'une de leurs communes qui se jette dans le Nahon. Le syndicat est financé par la taxe GEMAPI, versée par la CCEV notamment, l'Agence de l'Eau et la Région Centre-Val de Loire, et aussi assisté techniquement par la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Le Syndicat Mixte du Pays de Valençay met à disposition du syndicat une cellule d'animation puisqu'il ne dispose pas lui-même d'agents techniques. Amandine ROUSSEAU, Directrice Générale des Services du Pays de Valençay en Berry, coordonne les équipes constituées de 2 techniciens de rivières, Maxime HÉBERT et Sandie JOURDAIN, qui assurent les suivis de chantier, le montage des dossiers

de financements, l'organisation des réunions, etc. Ils sont un soutien essentiel pour le syndicat.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN CHANTIER PHARE ?

L'un des dossiers phare qui m'a marqué, ça a été la remise en état de la Céphons. C'était un chantier prioritaire mais lourd. La Céphons était en fait polluée par une forte présence de chrome. Ainsi, nous avons dû créer un site d'enfouissement pour les boues qui contenaient du chrome. Il se situe à Moulins-sur-Céphons. Les boues polluées y sont entreposées pour une durée de 25 ans. Ce projet a été financé par l'Agence de l'eau. À l'époque, la secrétaire avec laquelle je travaillais était Michèle MEUNIER. Elle a fait un travail remarquable et je tiens encore à la remercier aujourd'hui. La réhabilitation de la Céphons a fait revivre la partie de rivière de Moulins-sur-Céphons.

Concernant d'autres types de projets, nous avons par exemple financé trois frayères à brochets avec la Fédération de Pêche : l'une à Valençay en dessous du Château, une autre au Gravier à Valençay ainsi qu'une troisième à Menetou-sur-Nahon.

D'ailleurs, je profite de ce moment pour rappeler que le "nettoyage" et l'entretien de la ripisylve de manière générale doivent être assurés par les propriétaires riverains.

QUELS SONT LES PROJETS EN COURS POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Voici quelques exemples :

- la restauration morphologique de la Céphons au niveau de ses sources sur la commune de Levroux (en 2025) ;
- le rétablissement de la continuité écologique à Entraignes accompagné de la restauration morphologique du Nahon et de la zone humide (en 2026) ;

Pour conclure, je dirais que ce syndicat est quelque chose que j'ai à cœur et que je mène avec une équipe de Vice-Présidents, délégués et techniciens, qui s'investissent tous beaucoup à mes côtés.

UN CIVAM, C'EST QUOI ?

CIVAM signifie : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural. Son rôle est d'appuyer et d'accompagner des initiatives locales pour redynamiser les territoires ruraux ou des filières agricoles dans un but de viabilité économique, de solidarité et de respect de l'environnement.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

• CIRCUITS COURTS :

Les Paniers du CIVAM est un système de vente de produits fermiers par internet, en direct des producteurs locaux. Les distributions ont lieu tous les mois à Valençay. Pour devenir membre, rendez-vous sur <http://app.cagette.net/group/5539>

Les Marchés Fermiers et Artisanaux : durant la période estivale et à Noël, de nombreux marchés fermiers traditionnels sont organisés. C'est l'occasion pour les artisans et les producteurs de se faire connaître et de vous faire (re)découvrir les productions locales.

• ÉTUDES TERRITORIALES :

Le projet VALSAUP : ce projet vise à structurer la filière légumineuse en amont/aval en vue d'améliorer l'autonomie protéique des exploitations, notamment celle des élevages, de promouvoir la qualité et la localité des protéines alimentant les animaux et de réduire l'utilisation, les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques.

• VALORISATION DU PATRIMOINE RURAL

De Ferme en Ferme® : l'opération "De Ferme en Ferme" qui se déroule le dernier week-end d'avril est un moment privilégié de rencontres entre les producteurs et le public. L'occasion de redécouvrir le métier à travers des visites gratuites et commentées des fermes participantes, un moment ludique et convivial, idéal pour toute la famille.

AgriBox® : une nouvelle offre touristique est actuellement en construction : elle rassemblera à terme une multitude d'activités agritouristiques proposées par les agriculteurs sur le territoire du Boischaud Nord.

• PRESTATIONS :

Les animations pédagogiques : elles sont proposées aux établissements scolaires du territoire. Les

thèmes sont variés : l'eau, la haie bocagère, le jardin potager, le métier d'agriculteur, les circuits courts... Séances et ateliers en classe, visites de fermes, etc.

• AGROÉCOLOGIE & COLLECTIFS AGRICOLES

Le Projet BOCAGE : ce projet d'aménagement paysager initié il y a 10 ans a pour but d'accompagner



© Chantier de plantation haies - CIVAM de Valençay

les agriculteurs et collectivités à la plantation de haies champêtres et de parcelles agroforestières en Boischaud Nord. Le CIVAM propose un accompagnement technique et financier à travers le Pacte en faveur de la haie.

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) : le CIVAM de Valençay porte depuis 2020 conjointement avec la CCEV, un PSE qui vise à rémunérer des agriculteurs pour des pratiques vertueuses pour l'environnement et la société. 22 agriculteurs en sont bénéficiaires.

Les PGDH et le Label Haie : le CIVAM participe au déploiement du "label haie" sur le territoire et est accrédité pour réaliser des Plans de Gestion Durable des Haies.

VOUS SOUHAITEZ LES CONTACTER ?

7, rue des Templiers 36600 VALENÇAY

Email : civam.valencay@civam.org

Tél. 02 54 00 13 99



CIVAM de Valençay et du Pays de Bazelle

www.civam.org/civam-de-valencay-et-du-pays-de-bazelle/



**VOUS AUSSI, PARTICIPEZ À LA RÉALISATION
DE NOTRE ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ !**



© Élèves de l'école de Veuil - Aurore COUELLE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCUEILLÉ - VALENÇAY

23, avenue de la Résistance 36600 VALENÇAY / ☎ 02 54 00 32 38 / accueil@ccev.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Suivez aussi toutes nos actualités sur :
www.cc-ecueille-valencay.fr

